



# PRÉFET DE LA RÉGION GUADELOUPE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Basse-Terre, le 20 février 2024

### SÉCURITÉ ROUTIÈRE

#### Bilan des contrôles réalisés ce week-end

Depuis le début de l'année 2024, 7 personnes ont déjà perdu la vie sur les routes de Guadeloupe (soit 6 en zone gendarmerie et 1 en zone police).

Au cours du week-end du 17 au 18 février 2024, 59 infractions ont été relevées en zone gendarmerie dont principalement : 15 pour vitesse excessive comprise entre 30 et 40 km/h, 8 pour vitesse excessive comprise entre 20 et 30 km/h, 4 pour défaut de la ceinture de sécurité, 4 pour usage de téléphone au volant et 3 pour conduite sous stupéfiant.

7 suspensions de permis de conduire ont été prises par l'autorité préfectorale.

En zone police, 9 automobilistes sur 81 contrôlés ont été verbalisés notamment : 3 pour défaut de contrôle technique, 4 pour non présentation de l'attestation d'assurance, 1 pour circulation à contre-sens dans un rond-point et 1 pour non présentation d'un certificat d'immatriculation.  
1 véhicule a été immobilisé.

**La sécurité routière en Guadeloupe est l'affaire de tous et de tous les instants.**

#### Rappel de trois règles de base :

- Celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas – SO OU PWAN LA GOUT, PA PWAN LA WOUT.
- Levez le pied – LEVE PYE.
- Portez la ceinture ou le casque : ON TET, SA FRAJIL. PWOTEJE-I.